



Commune de Fourilles  
( 03140 )

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
Samedi 10 janvier 2015**

**Point financier**

Le maire fait un point financier arrêté au 31/12/2014 ainsi qu'un comparatif des recettes/dépenses entre 2013 et 2014. Il ressort globalement que les recettes et dépenses courantes sont à peu près identiques.

Toutefois, il est bien évident que le chapitre travaux (bâtiments et voirie) fait apparaître, comme prévu, une dépense importante chiffrée à 150 640 euros, financée par l'emprunt, les subventions et les fonds propres de la commune.

**Travaux**

Sur 2015, seront faits prioritairement les travaux pour lesquels une subvention a été demandée et acceptée, à savoir la toiture de la salle polyvalente sur la première partie (actuellement le bar) et les auvents des anciens quais : dépense prévisionnelle 25 885 euros TTC.

D'autre part la subvention « fonds 1 » attribuée à toutes les communes par le Conseil Général, montant 3 500 euros, sera affectée à des travaux de voirie.

Trois panneaux réglementaires pour matérialisation des places pour les personnes à mobilité réduite vont être commandés pour être installés au cimetière, devant la Maison Gabrielle et sur la place de l'église.

Suite à la réunion de la commission des travaux le 15 novembre 2014, des devis ont été demandés pour le curage de différents fossés, en particulier, au Colombier et à la côte du Put (dépense prévisionnelle 2 451 euros TTC), travaux à réaliser sur 2015.

*D'autres travaux s'avèrent nécessaires :*

Réparation du mur de l'ancienne école, toiture du préau, du trieur, du couloir le long du trieur et l'abri des barrières.

Devis établi pour 9 715 euros TTC. Travaux à envisager sur le second semestre 2015, voir 2016.

**SIVOM**

En 2011, notre commune a signé une convention avec le SIVOM afin qu'il réalise le contrôle et l'entretien des bouches et poteaux incendie et pour en assurer le bon état de fonctionnement.

Celle-ci étant arrivée à son terme le 31 décembre 2014, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorisent le maire à signer la nouvelle convention.

Actuellement le SIVOM procède sur notre commune au changement des compteurs d'eau ayant plus de quinze ans.

En 2015, le prix de l'eau, des abonnements et la participation de la commune aux frais de fonctionnement du syndicat (basée sur le nombre d'habitants) ne subiront aucune augmentation et seront donc identiques à 2014.

**Cimetière**



Commune de Fourilles  
( 03140 )

La commission dédiée à l'entretien et l'aménagement du cimetière s'est réunie le 3 janvier 2015, avec pour mission le constat des concessions non remises en état suite au procès verbal établi le 22 novembre 2011 qui faisait ressortir l'état d'abandon pour 44 tombes.

Un nouveau procès verbal a été établi laissant apparaître 27 concessions en état d'abandon.

Un courrier recommandé avec accusé de réception a été adressé aux membres des familles concernées et connus.

Au cours du second trimestre 2015, le maire portera à la connaissance du conseil municipal la situation exacte des concessions considérées en état d'abandon. Ce dernier donnera son avis sur la reprise ou non de celles-ci.

André PERRIER est chargé de faire établir un devis par deux entreprises différentes pour réaliser cette éventuelle reprise.

**Repas des Aînés fixé au 7 février 2015**

Ce repas offert par le CCAS est destiné aux personnes habitants le village ou ayant une résidence secondaire à FOURILLES, ayant soixante cinq ou plus en 2015.

Soixante huit personnes sont concernées et les invitations seront distribuées le 14 janvier avec une date de réponse pour le 23.

Les membres du conseil ont validé le choix du menu et les modalités définies par la commission le 9 janvier et se sont répartis les tâches pour ce jour.

**Informations suite à différentes réunions extérieures**

***COM.COM***

Le plan de financement prévisionnel du centre d'art numérique de CONTIGNY a été validé pour un montant de 736 550 euros.

L'atelier Chantier d'Insertion sera poursuivi pour la période 2015-2017, ce qui permettra l'intégration de 10 personnes sous contrat aidé. Ce projet sera porté par l'association GALATEE.

***La MAGIC***

Plusieurs conseils municipaux de jeunes voient le jour sur le territoire : BROUT-VERNET, CHANTELLE et JENZAT. La MAGIC se propose d'être un facilitateur du projet, un lieu ressources pour ces conseils et de faciliter leurs rencontres.

Un projet pour faciliter les vacances autonomes des jeunes est en cours. Il s'agit d'aider ceux qui souhaitent partir, en particulier à l'étranger, pour que le voyage se passe le mieux possible.

Une salle de répétition va être créée à CHANTELLE. Cet outil géré par les artistes va permettre aux groupes locaux de répéter dans des conditions idéales.

Les nouveaux statuts et un nouveau règlement intérieur ont été adoptés le 15 décembre à la salle polyvalente de BAYET qui désormais adhère à la MAGIC.

**Informations diverses**

Par courrier du 15 novembre 2014 le comité du canton de CHANTELLE du Souvenir Français demande qu'un délégué communal soit désigné par chaque commune en plus du correspondant qui est actuellement Louis AURAMBOUT.



Commune de Fourilles  
( 03140 )

A l'unanimité André PERRIER a été désigné.

Une subvention annuelle de 50 euros a été allouée au Souvenir Français.

L'adjudant chef Laurent JACQUET, après 6 années passées à la tête de la brigade de CHANTELLE quitte notre secteur fin janvier.

L'AVC Chantelle a choisi cette année la commune de FOURILLES pour la tenue de son assemblée générale qui aura lieu le 30 janvier.